

notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT & C^e, S. A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Quand on se
plaint de la vie,
c'est presque tou-
jours parcequ'on
lui a demandé
l'impossible.

RENAN.

Nos Approvisionnements

Les matières premières sont à la base de toutes fabrications qui les transforment et les travaillent pour obtenir un article fini, livrable au commerce.

Notre production étant définie et limitée aux articles chaussants, nos principales matières de base sont donc les cuirs, les textiles, les caoutchoucs, les produits chimiques et métallurgiques.

Toutes ces matières, préparées et travaillées séparément, sont ensuite amalgamées, fondues si l'on peut dire, et font éclore la chaussure.

De tous temps, l'utilisation la plus rationnelle des éléments qui composent un objet fabriqué, quel qu'il soit, a été un point sur lequel tous les responsables se sont penchés, car plus les pertes, voire gaspillages sont réduits, plus les prix de revient sont faibles, plus la vente est facile.

Dans un autre ordre d'idées, il est très intéressant de connaître la provenance des produits que nous utilisons et méditer sur les distances parcourues depuis la première manutention jusqu'à la fin de l'usinage dans l'entreprise.

Si les cuirs sont une ressource française (nous en exportons), nous dépendons, par contre, de l'étranger en ce qui concerne le coton et la laine pour les textiles, le caoutchouc et le crêpe, et en partie pour les produits nécessaires à l'industrie chimique.

Cette situation, favorable d'un côté et défavorable de l'autre, nous oblige à utiliser nos cuirs comme monnaie d'échange pour nous permettre d'effectuer les achats des cotons, laines ou autres dont nous ne sommes pas producteurs ou dans de faibles quantités.

Toutes ces transactions sont à la base du commerce entre nations qui, comme nous le constatons, sont solidaires les unes des autres, et les produits de base guident notre action intérieure française. Tous nos prix sont à la merci des cours pratiqués à des milliers de kilomètres de notre sol, auxquels nous ne pouvons échapper pour nous procurer les matières importées et dont nous avons besoin. En contrepartie, les produits que nous sommes en mesure d'exporter se hissent aux cours mondiaux, résultat obligatoire du jeu de l'offre et de la demande.

Durant ces dix dernières années, les stocks se sont épuisés du fait de la guerre. Chacun s'ingénie donc à les reconstituer.

Lorsque la demande dépasse les capacités de production, les prix montent et les matières premières se raréfient sur le marché. Les multiples aspects de cette situation nous dépassent souvent et il nous arrive de ne pouvoir faire autrement que de suivre très attentivement l'évolution de la situation économique afin de pouvoir assurer, en temps voulu et à des prix aussi bas que possible, nos approvisionnements dans la qualité de produits que nous recherchons.

Il est facile de remarquer que, dépendant pour une large part des autres nations productrices, il nous est impossible de nous tenir à l'écart du commerce mondial.

Remontons, à ce sujet, au mois de juin où le niveau de la production laissait entrevoir une stabilisation et, partant, des possibilités normales d'approvisionnement, qui brusquement disparurent en raison des événements internationaux de l'époque.

La conséquence inéluctable de cette situation nouvelle fut celle d'une hausse verticale des prix.

Songeons, en effet, que les pays du Sud-Est asiatique fournissent à l'Occident : 100 % des approvisionnements en caoutchouc et jute, 75 % des besoins en métaux non ferreux (surtout étain), 33 % des besoins en huile et graisses.

Que deviendraient nos industries si nous ne pouvions puiser sur ces marchés ?

Faudrait-il, à nouveau, envisager l'emploi de produits de remplacement ?

Cette perspective ne semble devoir pas encore être retenue, mais l'instabilité des temps actuels pose des problèmes délicats pour l'approvisionnement afin de maintenir nos prix, notre production et, par là même, le travail de tous.

A. BROGGI.

MISE EN ROUTE D'UNE Nouvelle Production au 400 « LE CALIFORNIA »

Le lundi matin 12 février, les machines de cordonnerie de toutes sortes s'entassaient au milieu du 400, malgré l'empressement avec lequel les employés du 400 s'efforçaient de les enlever pour les transporter au 400.

Que signifie ce remue-mé-

nage? Eh! bien, le voici : l'atelier 452 changeait de production; il abandonnait les articles « mixte » pour se lancer dans la fabrication du California.

Or, lorsqu'un atelier aborde un article d'une fabrication entièrement différente à cel-

le qu'il quitte (c'est le cas), il est évident que, malgré l'étude préalable qu'on a pu en faire et les dispositions prises, il s'ensuit un certain temps transitoire où quelques tâtonnements et quelques difficultés imprévues et inévitables handicapent le démarrage. Il est aussi facilement concevable qu'en pareille circonstance la plupart des machines ne correspondent plus et soient remplacées par d'autres si besoin en est.

Nul n'a donc été surpris de l'encombrement qui masqua quelques heures l'agréable atelier du 400.

Pendant ce « déménagement », les ouvrières, au fur et à mesure qu'ils se vidaient, enveloppaient de bandelettes de toile les chariots du transporteur, car le California qu'on allait fabriquer était en toile blanche et toutes précautions devaient être prises pour lui conserver sa blancheur immaculée.



DEVELOPPEMENT NOTRE MÉMOIRE

Volonté et persévérance sont indispensables, dit-on, pour réussir dans la vie. Nous croyons que ces qualités ne porteront leur plein effet que si elles sont associées à cette faculté : la mémoire.

La mémoire n'est pas un effet d'intelligence, mais un complément et tout le monde se plaint d'elle, mais personne ne se plaint de son jugement.

Si, arrivé à la vieillesse, l'homme en est le plus en plus privé, les jeunes et particulièrement ceux qui suivent les cours de formation professionnelle en s'efforçant de la développer verront leur tâche plus facile et, partant, des progrès plus rapides.

Que faut-il donc pour la discipliner ?

Pouvoir à ses nourritures familières qui sont la bonne volonté et l'attention. En effet, plus l'individu est avide d'apprendre, plus il doit faire preuve de volonté; celle-ci fera naître nécessairement l'attention qui permettra de graver dans le cerveau les choses qui nous ont intéressés pour nous les rappeler, les décrire, les vivre même s'il s'agit d'un lointain passé où nous puiserons l'affection et les conseils éclairés d'être qui nous furent chers.

Mais revenons à nos cours pour en dégager la place importante que devrait y occuper la mémoire. Ils comportent trois genres d'enseignement : pratique, théorique et enseignement général.

Autant d'être, autant de caractères et de tempéraments différents. Certains sont doués dans l'exécution de travaux

manuels qu'ils réussissent du « premier coup », dès qu'on leur a montré de la façon dont il fallait s'y prendre; mais quoique intelligents, ils ne se rappellent pas, le lendemain de la teneur de la leçon théorique ou des conseils prodigués par les instructeurs. Or, comme côté théorique et pratique se complètent l'un par l'autre, ces élèves ne progresseront pas normalement, par manque de mémoire. Le C. A. P. qui sanctionne les cours comporte des épreuves écrites et orales.

(Suite page 3.)

porteur se garnissait petit à petit et ouvriers et ouvrières en tabliers blancs, mains taillées, effectuaient les premières opérations qui ne sont pas inconnues de la plupart, puisque, l'an dernier, nous avons produit des quantités importantes de cet article.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, compte tenu des dispositions prises, et avec la bonne volonté de tous, nous ne doutons pas que le California sortira parfait de production.

Mais au fait! Qu'est-ce donc, le California? Il y a là matière abondante pour répondre à cette question et nous ne manquerons pas d'en entretenir nos lecteurs dans un prochain numéro.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Sous cette rubrique, nous publierons régulièrement désormais

Le reconnaissez-vous ?



des informations qui documenteront nos lecteurs et amis sur la législation, que ce soit en matière de Sécurité sociale, allocations familiales, droits des veuves, des mutilés, etc., qui dispose d'avantages à accorder à de nombreuses catégories de bénéficiaires qui, la plupart du temps, s'ignorent eux-mêmes, ne connaissant pas ou mal leurs droits, ni comment, ni par quel moyen les faire valoir.

Aussi conseillons-nous à nos lecteurs de conserver avec soin les articles publiés sous ce titre; ils constituent pour eux une intéressante et utile documentation sur leurs droits et sur les démarches à accomplir pour en bénéficier.

Aujourd'hui, nous entretenons nos lecteurs du régime de l'assurance-maladie, sujet important sur lequel nous reviendrons dans notre prochain bulletin.

(Suite page 3.)

« PELAT » n'est plus là...

Il y a deux ans environ, nous avions pu dire : « Un peu là Pelat »; maintenant, « Pelat n'est plus là » est le titre qui convient.

Nous ne verrons plus la bonne vieille « 402 » de la cantine chargée jusqu'au toit de ravailllements divers ou de trois petites barriques de vin, se promener allègrement avec ses sept cents kilos de marchandises.

Nous ne verrons plus Pelat se couler sous le châssis pour se livrer, dans les entrailles de sa voiture, à quelques mystérieuses besognes que lui seul pouvait mener à bien.

Pelat seul connaissait sa voiture pièce par pièce, boulon



par boulon, et on peut dire fil de fer par fil de fer, car ce matériel entraînait pour une bonne part dans les réparations journalières définitivement provisoires.

Déjà, une fois le gazo abandonné, la remise en route de l'alimentation à l'essence avait donné une nouvelle jeunesse à cette voiture qui ne voulait pas se rendre : une belle peinture avait été faite par le 700, la forge avait montré toute sa science de la soudure des tôles rouillées. Avec de vieilles pièces réformées, Pelat réussissait à en faire de presque neuves; le pot d'échappement fêlé laissait passer des bruits di-

Malgré tous ces soins, l'outrage des ans ne se répare pas, le terme d'une longue carrière est arrivé, et, un samedi matin, la « 402 » est partie en emportant les regrets de son conducteur.

Maintenant, le 190 va recevoir une nouvelle camionnette pouvant servir à toutes fins : voyageurs, ambulance, voiture de pompiers et même transport des marchandises.

Mais, comme celle belle voiture sera toute neuve et toute moderne, il ne faudra aucune astuce pour la faire marcher et, sans personnalité, elle ne sera qu'une unité dans le flot des voitures anonymes jusqu'à ce qu'elle ait acquis la renommée et la reconnaissance auxquelles les vieux serviteurs ont droit.

R. OHREL.

A propos de Chasse

C'est le dimanche 7 janvier qu'avait lieu la fermeture de la chasse au lièvre et au lapin.

Quoique d'une manière générale on se plaigne du peu de gibier dans nos régions, nous apprenons que Roger Marteau, malgré « Bobby » devenu rétif au moment de se jeter à l'eau pour rapporter une macreuse, ce qui lui valut un dessin humoristique que nous nous sommes fait un plaisir de publier en son temps, a tué quand même quatre beaux lièvres. « Bobby » serait donc meilleur sur terre que sur mer?

Duteuil compte moins de victimes à son actif que l'an dernier, tout en accusant 5 lièvres et 12 lapins.

Dureau, le destructeur nocturne dont nous avons maintes

fois parlé dans nos colonnes, s'en tire avec 8 lapins, 9 bécasses et 1 faisan. Et dire qu'il boitait étant à peine remis d'une fracture à la cheville, se déplaçait difficilement et avec peine, ne se rendait pas assez vite aux carrefours où les lièvres le devançaient!

Quel serait donc son palmarès sans le fâcheux accident dont il fut victime avant l'ouverture?

Mais, arrivons au champion : c'est Martinet, de l'atelier 453, auteur de vraies hécatombes, puisqu'il s'agit de 47 lapins et 2 lièvres qui n'ont pu éviter son implacable fusil.

Il est facile de constater, par les quelques exploits que nous venons de citer parmi tant d'autres, que nos campagnes ne sont pas dépeuplées de gibier, comme certains le prétendent. D'ailleurs, la réserve va ou-

UNE LETTRE

de la

Caisse de Sécurité Sociale

La Caisse de Sécurité sociale de la Dordogne informe le public qu'en raison du surcroît de travail résultant de l'épidémie de grippe actuelle et des absences de plusieurs de ses agents dues à cette épidémie, elle se trouve dans l'impossibilité d'assurer le service des prestations dans les délais habituels.

Périgueux, le 6 février 1951.

ouvrir ses portes toutes grandes début septembre, et ses nombreux habitants à poil et à plume qui se sont multipliés en toute quiétude pendant trois ans, vont redonner des jambes à beaucoup de nemrods qui rentraient à la maison, le soir, découragés, en disant : « C'est bien la dernière fois que je prends un permis. »

PÊCHEURS ! on pense à vous

Désireuse de faciliter à ses membres des prises de plus en plus importantes et amener ainsi de nombreux profanes à la pratique de ce sport national et reposant qu'est la pêche, la Gaule Neuvicoise a procédé, le dimanche 3 février, au déversement, dans le bief de la Société, d'un lot fort appréciable d'alevins. Qu'on en juge : 25.000 gardons, 10.000 carpes miroir, 10.000 carpes communes, 5.000 tanches et perches.

L'immersion, à laquelle assistaient les membres du bureau, les gendarmes et le garde-pêche s'est effectuée dans de bonnes conditions, la rivière atteignant un niveau favorable. Aucune perte n'a été constatée.

Nous faisons appel à la conscience de tous les pêcheurs qui devront à cœur, dans leur propre intérêt, de remettre à l'eau tout poisson dont la taille ne sera pas réglementaire.

Petit poisson deviendra grand... Nous rappelons aussi que notre rivière étant classée en 2^e catégorie, la pêche au brochet est interdite du 1^{er} février au 18 mai. Sans l'emploi du vif, cuillers, devons, poissons d'étain, etc., ferait encourir à ses auteurs les conséquences fâcheuses de P.-V.

Les poissons ne feront donc pas défaut dans nos biefs ombragés, et même les débutants dans ce sport ne rentreront pas bredouilles malgré leur manque d'expérience.

On se rappelle en effet, que lorsque de tels faits particuliers se produisent, les pêcheurs qui

ont eux aussi, laissés prendre. Notre ami Chaunard ne fut-il pas assez heureux d'en capturer deux du poids respectable de 7 et 5 livres 1/2.

Aussi le nombre des pêcheurs va sans cesse croissant.

Des nouvelles de nos militaires

Paul BEAU nous écrit

De Châteauroux, dans une lettre adressée à M. Dubos, chef du personnel, il présente ses vœux de bonne année et prie de l'excuser d'avoir tant tardé.

Il remercie pour le mandat qui fut le bienvenu et pour l'envoi du journal qu'il reçoit régulièrement.

Il nous donne aussi quelques détails sur sa vie militaire :

Lors du 1^{er} janvier, alors qu'il avait obtenu une permission de cinq jours, il tomba malade quelques heures avant de partir et dut, à regret, renoncer au plaisir de venir dans sa famille.

Paul Beau se dit très heureux d'être affecté au magasin d'habillement et d'avoir terminé ses classes qui ont été un peu dures, mais desquelles il s'est bien tiré.

Il se rappelle au bon souvenir de tous.

Que notre bulletin lui porte l'expression de nos bons sentiments.

Carnet Rose

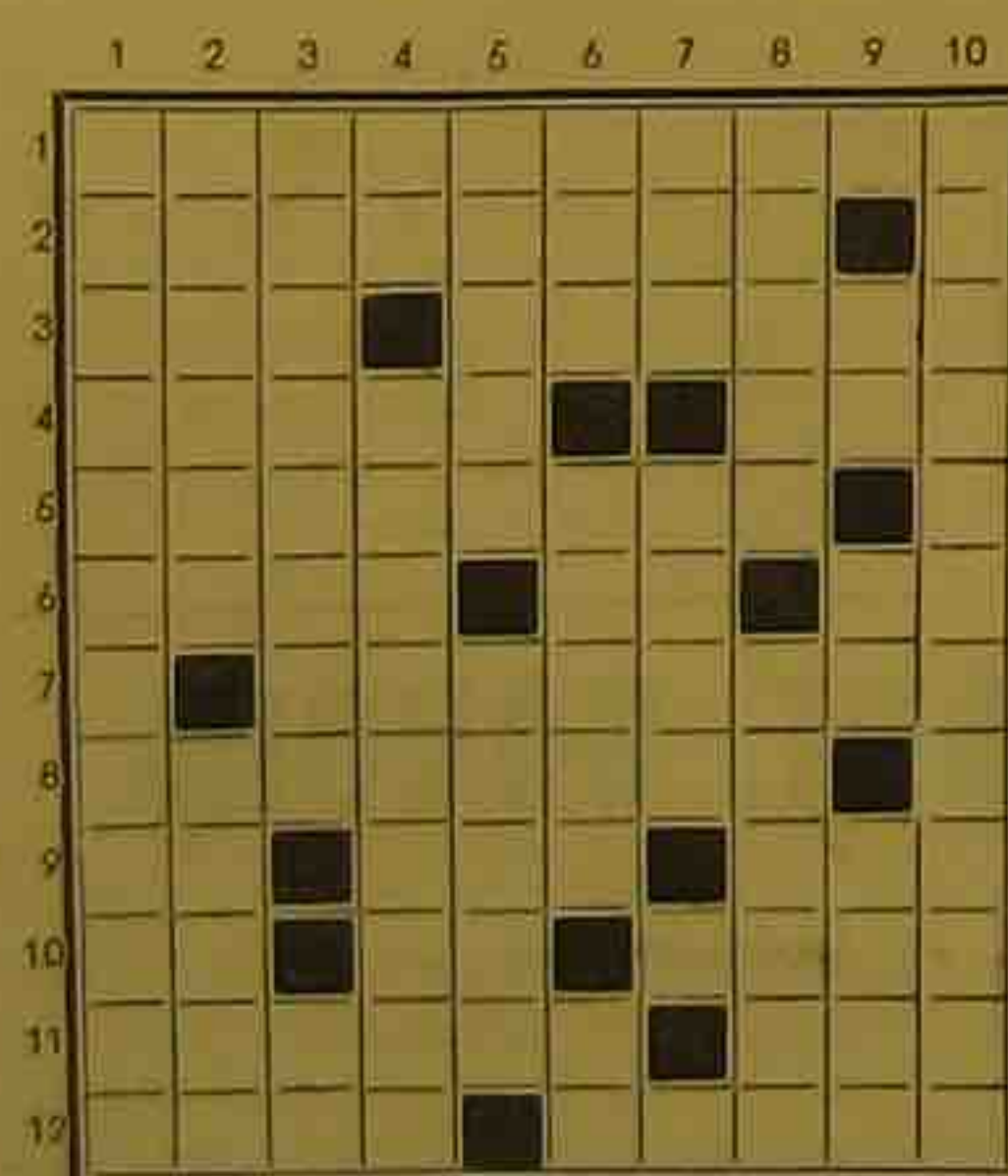
M. et M^{me} Labrue nous font part de la naissance d'un fils prénommé Christian-Gérard.

Et M. et M^{me} Boyer, d'un fils prénommé Patrick.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux-nés et nos chaleureuses félicitations aux heureux parents.

PROBLEME N° 3

HORIZONTALEMENT. — I. Confié aux élus du peuple. — II. Qu'on n'attendait plus. — III. Instrument de musique. Plus ou moins volontairement enfoncé. — IV. Fidèle pasteur d'Ulysse. Article. — V. Nouvelle lune grecque. — VI. Appela. Pronom. Préfixe. — VII. Manifestera une gaieté assez vulgaire. — VIII. Patrie de Luther. — IX. En Chaldée. Tenu. Ville de Belgique. — X. Pronom. Préposition. Aigre. — XI. Qui ne cède pas facilement. On ne l'absorbe que contraint et forcé. — XII. Evêché. Animal familier.



VERTICALEMENT. — I. Dérégles. II. Débarrasser des défauts superficiels. Règne sur Byzance. — III. Celliers de brasserie où l'orge commence à pousser. Utile au dessinateur. — IV. Canton. Parées de mille couleurs. — V. Arrose une capitale. Se plaint. — VI. Général américain. Elle expia cruellement ses railleries à l'égard de la mère d'Apollon. Préfixe. — VII. Arme. Une des deux mairies d'un département. — VIII. Semblable. Romancier français du siècle dernier. — IX. Terminaison de participe. Terminaison d'infinitif. Ensemble d'exécutants. — X. Ladre.

(Solution dans le prochain numéro.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 2

HORIZONTALEMENT. — I. Cultiver. — 2. Asiatiques. — 3. Ni. Bot. — 4. Etal. Radis. — 5. Ebène. Est. — 6. Cane. — 7. Table. — 8. Rôde. — 9. Epis. — 10. Asist.

M^{me} Suzanne Lacour, épouse du sympathique M. Fernand Lacour, et mère de M^{me} André Bondon et de la gracieuse M^{lle} Renée Barbié, qui ont travaillé longtemps parmi nous. M^{lle} Renée est actuellement employée au bureau du personnel des Manufactures Saint-Marcel, à Vernon, et M^{me} Andrée Bondon, ex-M^{lle} Barbié, nous a quittés lors de son mariage.

La défunte qu'un mal inexorable a ravie brutalement à l'affection des siens était âgée de cinquante-sept ans. Son affabilité, son intégrité, sa bonne humeur, son sourire franc, lui avaient acquis l'entière estime de tous ceux qui la connurent. Aussi la population neuvicoise était-elle venue en grand nombre lui dire un dernier adieu dans notre cimetière.

Le samedi 17, à Ponteyraud, celles du jeune André Clet, fils de M. Maurice Clet, de l'atelier 401.

Souffrant depuis une quinzaine de jours, son état ne semblait inspirer aucune inquiétude lorsque, soudainement, une aggravation nécessita son transfert dans une clinique à Périgueux. La mort fit son œuvre durant le trajet.

Le mardi 21 février, celles de Mlle Henriette Labourgnette, nièce de M. Dubos, Chef du Personnel, et de Madame, décédée à Nantes, à l'âge de 21 ans.

Et à Montpon, celles de M. Gabriel Dartenset, beau-père de M. Dumarchat, magasinier au service 100.

Ces familles, auxquelles nous présentons nos vives condoléances, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie en ces douloureuses circonstances.

R. BENOIT.

UNE LETTRE
de la
de Sécurité Sociale
Caisse de Sécurité sociale
Dordogne informe le pu-
blic en raison du surcroît
de grippe actuelle et des
cas de plus en plus de ses
dus à cette épidémie, elle se
dans l'impossibilité
de servir les demandes
dans les délais habi-
tuels, le 6 février 1951.

Nous avons interviewé pour vous un démarcheur du Service de Vente

S'il est un emploi qui peut paraître séduisant et plein d'attraits, n'est-ce pas celui du voyageur?

En effet, quoi de plus agréable que d'aller, par « les routes de France et de Navarre », dans une confortable petite voiture, semblable à un jouet perfectionné, à l'appât d'oiseau, présenter les échantillons d'une merveilleuse collection, fruit des longues méditations et de nombreux essais de nos modeleurs, de même qu'étude très approfondie de nos calculateurs, afin de concilier « aspect séduisant et prix imbattables ».

Avec de tels arguments, vendre devient un plaisir véritable, surtout lorsqu'il nous faut freiner les commandes de plus en plus nombreuses de clients insatiables et quelle joie lorsque, l'affaire conclue, l'on se sépare, avec force remerciements du client, bien entendu.

L'on reprend le volant pour aller un peu plus loin, bercé par le ronflement musical d'un moteur impeccable; que de doux rêves, que de châteaux en Espagne l'on construit et que la vie est belle!

Hélas! ce n'était que rêve, car soudain, le ronflement séduisant est troublé par le bruit discordant d'un pneu qui se dégonfle lamentablement. Il s'agit de retrousser les manches et de faire du plat ventre, en maudissant la Providence d'avoir placé un clou juste à cet endroit.

Cet incident a ouvert l'ère

des malheurs : le pneu changé, se frottant les mains de plaisir du devoir accompli, l'on essaie de repartir. Après quelques vrombissements assourdissants, le cœur, c'est-à-dire le moteur, expire dans un dernier soubresaut et le calme plane, sinistre précurseur de complications.

« Où cela se tient-il? » se dit le malheureux voyageur, en se frottant l'occiput avec la main enduite de cambouis, ce qui lui donne l'aspect d'un jeune premier. « Est-ce l'allumage, la carburation ou autre complication? », car l'art de vendre des chaussures est assez différent de celui de réparer les voitures.

Il scrute la route, espérant en un secours providentiel. Hélas! comme sœur Anne, il ne voit rien venir. Après quelques essais infructueux, un toussotement rassurant se fait entendre et l'on repart en se disant : « Heureusement, j'en connais un bout en mécanique! »

Il arrive donc, tout souriant, chez le prochain client, fier de son exploit. O terreur, au lieu d'un visage épanoui, c'est une figure renfrognée, qui s'écrie du plus loin qu'il l'aperçoit : « Ah! c'est vous; justement, je vous attendais. » Et c'est la longue et sombre litanie des reproches accumulés, qu'il lui faut écouter.

C'est à ce moment qu'il lui faudra faire preuve d'éloquence et de persuasion et même

d'une certaine diplomatie, afin d'éviter la rupture toujours pénible de bonnes relations commerciales.

Après force arguments et palabres, quelle satisfaction si le client se laisse convaincre et qu'il consent à lui passer un ordre, ne serait-ce que de consolation.

Le soir, à l'hôtel, mélancoliquement, il repassera les événements d'une journée si bien remplie et pensant que le lendemain se présentera meilleur, car dans les jours les plus sombres, le moral d'un voyageur doit toujours être très élevé.

Je me suis efforcé de vous démontrer les deux côtés bien différents d'une profession qui, comme tant d'autres, présente ses avantages et ses inconvénients et qui tient à cœur ceux qui l'ont goûtée, ne serait-ce que par l'appel de la route.

JAMET.

APPRENTIS A L'ETUDE

La photo ci-contre représente M. Dutour donnant les explications aux élèves de 1^{re} année sur le fonctionnement de la machine « Linham » à graduer, plus communément appelée machine à « patronner », qui est en service dans notre atelier de modelage depuis quatre ans.

Elle a remplacé la machine « Preston », bien inférieure à celle-ci quant aux travaux de précision qu'on peut y effectuer.

En effet, avec elle, nous pouvons graduer au 1/10^e de millimètre, aussi bien en pointures anglaises qu'en pointures françaises, en demi-pointures qu'en



De l'importance du traçage

Les plus petits travaux, ceux qui sont les plus faciles à faire, n'attirent pas toujours toute l'attention suffisante de leurs exécutants qui n'y ajoutent pas l'importance qu'ils revêtent et il s'ensuit alors des malheurs qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences.

C'est le cas du traçage. En quoi consiste cette opération?

Simplement à déterminer et à marquer la place où les couturières doivent assembler les pièces les unes aux autres ou indiquer l'endroit où certaines piqûres-garnitures, garants, etc., doivent être faites.

Ces tracés guident donc la couturière. C'est le chemin bien défini que son aiguille doit parcourir. C'est comme le cordon ou le fil à plomb dont se sert le maçon pour construire son mur horizontalement ou verticalement.

Des gabarits, dits de « traçage », ont été étudiés à cet effet. Il s'agit, pour profiter de toute l'efficacité qu'on attend d'eux, d'abord, de bien se rendre compte que les pointures correspondent, et ensuite de bien les appliquer sur le quartier, l'empeigne, le bout ou les doublures en faisant bien coïn-

cider leurs contours avec celui des pièces à tracer.

Il va sans dire que tout tracé en dehors des lignes qu'on lui a assignées, provoquera un mauvais assemblage et, partant, une tige défectueuse, difficile à monter convenablement, trop longue ou trop courte, bout ou baguette désaxés; en un mot, la bonne présentation sera détruite et il faudra, en certains cas, pourvoir au remplacement des pièces.

Il est donc nécessaire de se pénétrer de la signification de ce travail si élémentaire qu'il

pointures, n'importe quelle série de gabarits de semelles, premières, talons, tiges, etc...

Ses parties principales sont les pantographes de longueur et de largeur, la table de travail de fixation du gabarit-type; la table de fixation du carton pour la découpe des gabarits.

Le traceur qui, lorsque la machine est en marche et, tout en suivant le contour du patron-type, reproduit à gauche, sur un dispositif approprié, la pointe désirée d'après la graduation des pantographes; le couteau qui détache nettement le gabarit en suivant infailliblement les lignes définies par le traceur dont il a exactement le même diamètre.

Les élèves écoutent attentivement les indications que leur

les petit causes ont souvent de grands effets et qu'une pièce mal tracée est une pièce mal cousue.

vivement intéressés par cette machine et par les rapides services qu'elle peut rendre avec le maximum de précision.

Développons notre mémoire

(Suite de la page 1.)

Pas de réussite à l'examen si une note éliminatoire survient, souvent par défaut de souvenir, soit en calcul, soit en orthographe, soit en rédaction ou en réponses orales, alors que les épreuves pratiques connaîtront un succès complet.

Si nous avons trop tendance naturelle à mettre sur le compte de la déféction de la mémoire un certain nombre d'oublis qui souvent ne sont dus qu'à notre négligence, efforçons-nous malgré tout de cultiver cette faculté qui est un don beaucoup plus répandu qu'on ne croit.

Accroître sa mémoire, c'est faire preuve de volonté. Volonté et mémoire faciliteront la réussite dans la vie.

AU MAGASIN

Marbot

Profitez encore de nos soldes

Homme, à	1.690
Dame, à	1.590
Cadet, à	1.290
Fillette, à	1.190
Enfant, à	890

Jusqu'à épuisement du stock.

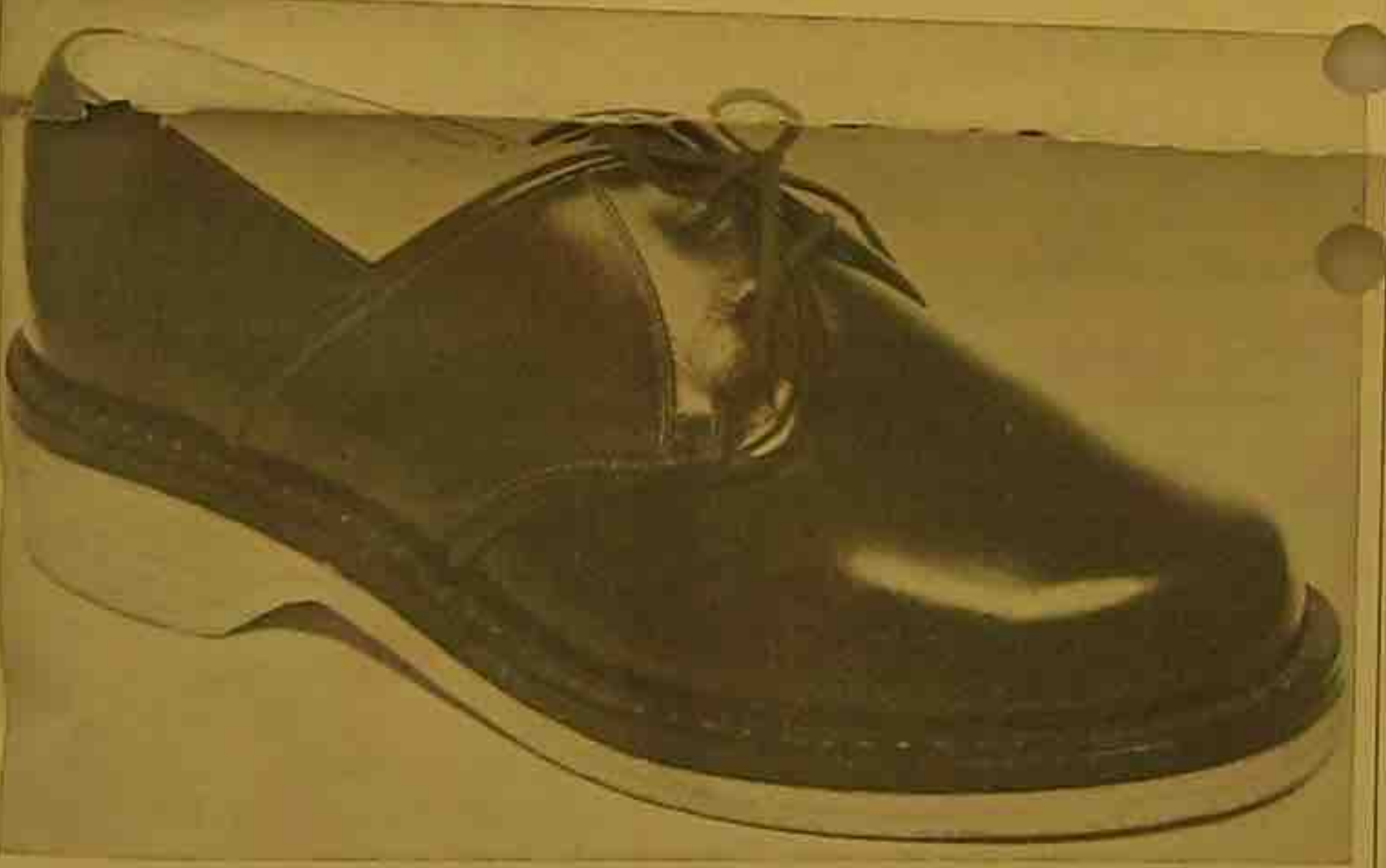
A l'approche des fêtes des Rameaux et de Pâques, pour vos enfants, du 28 au 34 :



Ce derby box, bourrelets fantaisie à l'empeigne et aux garants, au prix normal de 1.790, est sacrifié à 1.490.

Le Directeur responsable : CH. LEVASSER
Le Rédacteur : LÉONARD
Imprimerie : PIERRE FAYAT

UN CLASSIQUE PAR EXCELLENCE



Avez-vous remarqué ce derby femme en box noir fin, empeigne unie, bourrelet autour du garant, semelle crêpe blanc sur trépointe et intercalaire noirs? N'offre-t-il pas dans sa simplicité, comme ses frères déjà présentés, l'élégance et le confort?

I. — DEFINITION DE LA MALADIE

Sans l'intervention du médecin, constatée dans les conditions définies plus loin, aucune prestation d'aucune sorte ne peut être servie.

Sous cette réserve, l'assurance-maladie comporte le remboursement, dans les proportions indiquées ci-après, des frais de médecine générale ou spéciale, des frais pharmaceutiques, d'analyses, d'examen de laboratoire, d'appareillage, de cure, de soins et prothèse dentaires, d'hospitalisation et, d'une façon générale, de toutes les dépenses engagées par l'assuré ou ses ayants droit pour prévenir, diminuer, ou guérir l'état de maladie.

Les prestations accordées comme remboursement de ces divers frais s'appellent : prestations en nature.

Quant aux prestations en argent, elles comportent uniquement l'attribution d'une indemnité journalière représentant, en partie, la perte du salaire due à l'arrêt de travail.

II. — BENEFICIAIRES

A) Prestations en argent
Seul l'assuré bénéficiaire des

CE QU'IL FAUT SAVOIR

(Suite de la page 1.)

prestations en argent puisqu'il s'agit d'indemniser une perte de salaire.

B) Prestations en nature

L'assurance-maladie a un caractère familial : l'assuré ou l'assurée ouvre droit, en conséquence, aux prestations en nature pour les membres de la famille, ci-après désignés :

— le conjoint non divorcé, à l'exclusion du conjoint artisan ou commerçant relevant d'une profession libérale ou bénéficiant soit du régime agricole, soit d'un régime particulier de Sécurité sociale;

— les enfants de moins de 16 ans, non salariés, à la charge de l'assuré ou de son conjoint, qu'ils soient légitimes, naturels, reconnus ou non;

— les enfants adoptifs ou recueillis;

— les pupilles de la Nation, dont l'assuré est tuteur;

— les enfants de moins de 17 ans, placés en apprentissage;

— les enfants de moins de 20 ans, poursuivant leurs études

ou qui, par suite d'infirmités ou de maladie incurable, ne peuvent effectuer un travail salarié;

— les ascendants : père, mère, grand-père ou grand-mère, etc., etc., à la condition qu'ils vivent sous le toit de l'assuré et s'y consacrent exclusivement aux travaux du ménage et à l'éducation d'au moins deux enfants de

Déclarations d'impôts sur le revenu

Cette semaine, dans chaque sachet de paie, il a été ajouté une fiche indiquant le montant net de vos salaires pour l'année 1950, ainsi qu'un imprimé destiné à établir votre déclaration d'impôts sur le revenu.

QUI DOIT FAIRE CETTE DECLARATION ?

Toute personne passible d'un impôt sur le revenu.

Vous avez toujours intérêt à produire une déclaration; si vous êtes imposable, vous vous conformez ainsi à la loi.

Vous évitez une taxation d'office et une pénalité.

moins de 14 ans à la charge de l'assuré;

— les descendants : fils, fille, petits-fils ou petite-fille, etc... ; même condition que pour les ascendants;

— les collatéraux : frère, sœur ou neveu, etc... ; même condition que pour les ascendants;

— les alliés : beau-fils, belle-fille, beau-père, belle-mère, etc., etc. ; même condition que pour les ascendants.

Si vous n'êtes pas imposable, vous en prévenez ainsi l'inspecteur des Contributions directes, et vous évitez d'avoir à répondre à des demandes de renseignements de ce dernier, ou d'être taxé à tort.

Vos déclarations doivent parvenir à l'inspecteur des Contributions directes (Contrôle de Brantôme). Cité administrative, à Périgueux, avant le 15 mars.

En ce qui concerne les personnes habitant Mussidan et Ribérac, celles-ci devront adresser leur déclaration à Ribérac.

R. BENOIT.

S P O R T S

RUGBY

Cette finale, qui se jouait sur terrain neutre au Buisson, avait amené un nombreux public où l'on remarquait beaucoup de supporters neuvicois venus encourager leur quinze.

Les deux équipes rentrent sur le terrain où, après présentation, le coup d'envoi est botté par Neuvic qui, jusqu'à la mi-temps, prendra le meilleur sur le « Passage » et se montrera dangereux à plusieurs reprises; mais, par suite de maladrotes de nos demis qui n'ont pas l'habitude de jouer ensemble, toutes les attaques échouent. Notre ligne d'avants, bien amenée par Boudes et Lominé, fait des descentes en dribbling qui menacent souvent les buts adverses. Des coups francs sont distribués de part et d'autre à chaque instant et l'arbitre ne laisse passer la moindre faute. Choury est sous un bon jour dans ses réceptions de balle et trouve de belles touches qui reposent notre ligne d'avants et lui permettent de s'établir, une bonne partie de la première mi-temps, dans les 50 mètres adverses. C'est sur un score nul qu'arrive la distribution des citrons.

Dès la reprise, le « Passage » réagit et l'on sent plus de mordant dans ses attaques; sa ligne de trois-quarts est rapide et effective des descentes qui font passer le frisson dans le camp

Dimanche dernier, en finale du Championnat du P.-A.,
NEUVIC a succombé devant le PASSAGE D'AGEN
par 3 points (1 essai) à 0

A la trentième minute, sur attaque classique de l'adversaire, le premier centre se démarque judicieusement, perce, transmet au deuxième centre et l'aïlier démarqué, dernier servi, fonce vers la ligne et réussit un bel essai en coin. Dès lors, à moins d'un coup de maître extraordinaire de la part de Neuvic, le « Passage » se sent victorieux devant les nôtres qui ne se laissent pas abattre et réagissent même vigoureusement, mais sont encore victimes de maladrotes dans les passes.

La fin est sifflée sur notre défaite.

Considérations. — Il ressort de cette finale que Neuvic aurait pu, tout aussi bien que le « Passage », remporter la victoire qui était à portée de sa main en première mi-temps, si quelques maladrotes n'avaient pas été commises. Disons simplement que c'est une défaite honorable et dégageons-en la leçon qui nous servira à des fins utiles si, dans les matches amicaux de fin de saison, nous savons travailler cette paire de demis, postes-clés de l'attaque, et préparer ainsi une belle équipe pour la saison prochaine.

L'arbitrage de M. Dufoir fut sévère et parfois même trop pointilleux.

A Périgueux. — Le C.A.P. (Juniors) vient à bout de Neuvic par 5 à 3.

Neuvic se présente sans Simon et Labrue. Les deux équipes jouant, le 18 février, un match capital affrontent le terrain, dérivées de la hantise du résultat et avec la volonté de faire une belle partie.

Cependant le jeu fut loin d'être attrayant, les deux quinze dominant tour à tour. Les essais furent marqués sur longs coups de pied à suivre. Les deux camps ouvrirent souvent sur leurs lignes arrières; mais l'état de la pelouse et une bonne défense ne permirent pas un score marquant. Disons aussi que quelques bonnes occasions furent manquées.

Il ne faut pas abuser des coups de pied ou des excès de personnalités. Le rugby est un jeu d'équipe. Certains joueurs parlent beaucoup trop sur le terrain.

En résumé, bonne partie d'entraînement jouée avec un bon esprit et qui permit aux équipiers de parfaire leur forme.

Bon arbitrage de M. Joseph Allemandou.

Foot - Ball

La réserve triompha sans peine puisqu'elle vainquit par forfait

A 15 heures, M. Dalème donne le coup d'envoi et Thiviers attaque; mais peu de temps après, c'est au tour de Neuvic de diriger les opérations. Disons

Pour la deuxième fois
NEUVIC essuie une défaite
sur son terrain

et la balle entre dans le coin gauche des buts. L'arbitre n'est pas maître de la situation et « distribue » coups francs à tort et à travers. La mi-temps survient sur ce score.

En deuxième mi-temps, Neu-



que quelques buts, pourtant faciles, sont manqués par précipitation; la ligne d'attaque ne parvient pas à trouver le chemin des filets. Sur contre-attaque de Thiviers, Hervias, de la tête, lobe Dutheil trop avancé

vic cherche à égaliser et y réussit par un joli retourné de Vrilleau qui lobe le goal de Thiviers. Aussitôt après, Bourbon descend seul avec le ballon depuis la ligne médiane et marque en coin. L'arbitre siffle et le déclare hors-jeu. Beaucoup restent perplexes devant cet arbitrage confus.

A cinq minutes de la fin, Thiviers réalise un second but, qui passe « sous le nez » de Dutheil qui a plongé trop tard. Neuvic réagit vigoureusement et, sur un coup de pied, l'arbitre siffle et Thiviers arrête des deux.

En toute objectivité et croyant faire preuve de la plus totale impartialité, il nous semble devoir faire remarquer à M. Dalème qu'un arbitre ne discute pas avec les joueurs pendant le déroulement de la partie sur ses décisions, pas plus qu'il ne consent à se livrer à des commentaires sur les règlements du jeu.

C'est donc par 2 à 1 que Neuvic fut battu...

Neuvic et Brantôme font match nul en championnat 1^{re} division

Après le match des équipes réserves qui se termine sur un draw, M. Combescot, de Périgueux, donne le coup d'envoi du match des équipes premières.

D'entrée, Neuvic attaque et la balle passe plusieurs fois à côté des buts de Brantôme. Sur une main de l'arrière, un pénalty est accordé, que Parade botte dans les bras du goal. Le jeu continue, décousu, et Neuvic loupe de multiples occasions. Peu avant la mi-temps, une mécontente Keip-Dutheil permet à l'avant-centre de Brantôme de pousser la balle dans le but vide.

Aussitôt la reprise, Neuvic contre-attaque et Martial manque un but facile. Il se rachète aussitôt après, et de l'aile gauche marque d'un joli shoot dans le coin des filets. Peu de temps après, un centre du même Martial est repris par René Parade qui bat le goal brantômien. Neuvic continue à dominer, mais ne peut réussir à percer, et c'est au contraire Brantôme qui égalise sur contre-attaque. Quelques minutes après, M. Combescot siffle la fin de la partie.

Bon arbitrage.

A Neuvic, Vrilleau, Martial, Fare et Dubost émergèrent du lot. A Brantôme, Molinet fut supérieur à ses coéquipiers.

Basket-Ball

Championnat Honneur. — Neuvic doit, sur son terrain, s'incliner devant les Cheminots de Bergerac, en masculin, par 22 à 7.

Par un beau soleil et sur un terrain en excellent état, ces deux matches qui revêtaient une certaine importance en raison des suites du championnat pour Neuvic connurent un succès appréciable.

Les deux clubs, qui sont sensiblement de même force tant du côté masculin que du côté féminin, firent deux parties âprement disputées, mais très correctes, qui tournèrent à l'avantage des visiteurs.

A 15 h. 15, l'arbitre désigné faisant défaut, MM. Boyer et Mauduit, arbitres départementaux, prennent la direction du match des féminines. Disons tout de suite que les Neuvicoises nous offrirent une partie bien pâle où ressortait le laisser-aller et le manque de flamme de certaines joueuses.

D'entrée, Bergerac attaque et son jeu rapide dérouta l'équipe neuvicoise qui paraît clouée au sol. Authier fait un gros travail à l'arrière et ses contre-attaques sèment le désarroi. Les points s'accumulent sans réaction de la part des nôtres. Il faut attendre les dernières minutes de cette première mi-temps pour voir Hardy et Lautrette devenir dangereuses et réduire l'écart des points.

La deuxième figure débute bien pour Neuvic; malheureusement, Hardy sort pour quatre fautes, ce qui sonne le glas pour Neuvic qui ne réagira pas jusqu'à la fin tandis que Bergerac fait une belle démonstration.

C'est au tour des masculins qui rentrent en action avec le même double arbitrage.

Dès la mise en jeu, Bergerac est dangereux et il en sera ainsi durant un temps assez long au bout duquel Neuvic se ressaisit, retrouve un jeu rapide, et ses attaques plus directes prennent bien souvent en défaut la défense bergeracoise qui donne des

signes d'énerverment. Neuvic en profite pour acquérir un net avantage qui se solde à la marque de la première mi-temps par 22 à 7.

En deuxième mi-temps, Herriot présente une nouvelle formation qui ne donne pas les résultats que l'on en attendait. La partie s'équilibre; Bergerac retrouve même un certain avantage. Sur la fin, consécutivement à un changement de joueurs à Neuvic, Bergerac serre, et conserve sa domination jusqu'au coup de sifflet.

Neuvic (F) bat Saint-Astier (F) par 41 à 13

Sur un terrain en parfait état, Neuvic a connu le succès dans ce premier tour de la Coupe départementale de la Jeunesse ouverte de la Direction des Sports par son éclatante victoire sur ses voisins immédiates.

A 15 heures, l'arbitre officiel, M. Mauduit, donne le coup d'envoi; d'entrée, Neuvic s'annonce menaçant pour les visiteuses et ouvre la marque peu de temps après par Lautrette, suivie de Hardy. Saint-Astier se reprend, mais ne peut rien faire devant la fougue des nôtres, et tente bien souvent, malgré l'accroissement des points, des contre-attaques qui échouent par la faiblesse des tirs au panier. Neuvic dominera jusqu'à la mi-temps.

Dans la deuxième figure, Neuvic conserve l'avantage, la balle voyage bien; seulement les tirs qui terminent les descentes laissent à désirer, sauf pour Hardy qui, en grande forme, réalise une moyenne rarement atteinte par elle cette année. Sur la fin, Neuvic sentant la victoire sûrement acquise, baisse un peu de régime, ce dont profite Saint-Astier pour marquer deux fois par Lavignac et prendre le dessus.

Considérations. — Neuvic a joué avec cran et volonté et mérite la victoire. Saint-Astier s'est défendu avec courage, mais a dû succomber devant une équipe qui s'est dépensée sans compter pour se racheter de ses défaites précédentes.

RUGBY à Neuvic — Matches amicaux, à 16 heures
NEUVIC (1 et 2) contre C.A. SARLAT (1 et 2)

FOOTBALL à Brantôme, à 14 h. 30
Championnat de la Dordogne (1^{re} Division)

C.A. BRANTÔME (1 et 2) contre NEUVIC (1 et 2)

LE CHAMP-DE-MARS

Premier Champ de Sport de la Capitale

par Louis GENTY

Une flânerie le long des quais de la Seine m'a fait découvrir, chez un bouquiniste, un livre admirable. C'est l'histoire du Champ-de-Mars de 1751 à 1889, par Ernest Mandron.

J'y ai appris des choses merveilleuses et une belle histoire sur la course à pied pendant la période révolutionnaire.

J'y ai découvert que le Champ-de-Mars fut le premier champ de sport de Paris.

Le champ avait alors 450 toises de longueur et 220 de largeur. C'est dans cette surface immense où, après la Révolution, le monde entier s'est donné rendez-vous, dans cette terre où est mêlée profondément la sueur féconde de ceux qui, dans un jour sacré, ont soulevé les collines, qu'une génération oubliée osa prendre ce lieu pour théâtre de vains amusements, et le 25 juillet 1796 (10 thermidor an IV) des courses à pied furent organisées par le Directoire.

A cette occasion, une grande tente avait été dressée pour recevoir les membres du Bureau central, les juges de prix, les musiques militaires, les trompettes et un grand nombre d'invités.

Le prix de la course à pied était un sabre et une paire de pistolets de la fabrique nationale de Versailles.

Afin d'être facilement reconnus et suivis pendant la durée de la course qu'ils devaient faire, les concurrents portaient une ceinture tricolore et des toques ornées de plumes de différentes couleurs.

Ces courses eurent tant de succès que le 10 août 1796 (23 thermidor an IV), en mémoire de la chute du trône, des courses furent organisées dans tout le territoire. Le 28 juillet, pour les fêtes données à l'occasion de l'anniversaire de juillet 1830, la monarchie parlementaire se devait de célébrer dignement l'anniversaire de cette mémorable époque.

Un stade de 400 mètres de longueur avait été préparé, devant le pavillon réservé pour les coureurs à pied.

Les coureurs, au nombre de cent vingt, divisés en plusieurs pelotons, étaient revêtus de costumes uniformes et portaient tous la ceinture tricolore.

Il y eut des courses d'enfants, d'adolescents, d'hommes et de soldats en armes.

Des prix et des couronnes furent décernés aux vainqueurs, au bruit des fanfares et des applaudissements de la foule, par le maire du X^e arrondissement, M. Desgenettes, président des exercices.

Suite au prochain numéro